



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries 29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G À 473 G

**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCÈSE DE TROYES**

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

**Maisons-lès-
Soulaines****245 G** Cote réservée.**Maizières-la-
Grande-
Paroisse**

246 G 1 2 p. papier.
Fondations.
1656-1747

246 G 2 7 p. papier.
Droits d'amortissement.
1693-1700

**Maizières-lès-
Brienne**

247 G 1 1 p. parchemin.
Testament de Rémy Thiébaud.
1636

247 G 2 16 p. parchemin, 8 p. papier.
Procès intentés à la requête du curé Michaut contre divers
particuliers.
1680-1701

247 G 3 53 p. papier.
Suite du procès du curé Michaut.
1695-1709

247 G 4 5 p. parchemin, 17 p. papier.
Suite du procès du curé Michaut.
1696-1709